

# Action de l'inspection

Bilan et perspectives

---

## Comité de suivi de site (CSS) SIAAP - Achères

Pauline ARDAINE – DRIEE / Unité territoriale  
des Yvelines

Romain VEILLOT – DRIEE / Service  
prévention des risques et des nuisances

**17 septembre 2015**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie  
d'Île-de-France

[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

# Introduction

- Bilan des inspections réalisées
- Examen des études et actualités
- Perspectives 2015/2016



# Bilan des inspections réalisées en 2014

- **2 inspections réalisées en 2014 :**
  - le 04 juin 2014
  - le 14 novembre 2014
- **1 exercice POI : mai 2015**



# Bilan des inspections réalisées en 2014

## ■ Inspection du 04 juin 2014 (1/2)

### ■ Objet :

- Vérification des suites de l'inspection du 25 juin 2013 concernant les installations d'incinération de déchets gras.
- Vérification du respect des dispositions relatives aux dépôts de liquides inflammables concernant sur le site
  - le stockage de méthanol de l'atelier de nitrification/dénitrification
  - le stockage de carburants des ateliers du parc

*références réglementaires : certaines dispositions de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2010 et arrêté ministériel du 3 octobre 2010 relatif au stockage en réservoirs aériens manufacturés de liquides inflammables*

### ■ Constats:

- Suite de la visite du 25 juin 2013 : non-conformités et remarques levées ;
- Aucune non-conformité notables ;

# Bilan des inspections réalisées en 2014

## ■ Inspection du 04 juin 2014 (2/2)

- Deux non-conformités portant sur l'absence de procédure écrite pour l'évacuation des eaux pluviales pouvant s'accumuler dans la rétention aérienne et sur l'absence d'indication de la pression maximale de service des limiteurs de remplissages de façon permanente au niveau du remplissage du réservoirs de méthanol ;
- Trois remarques portant sur l'absence de justificatifs de réalisation du contrôle électrique, de justificatifs attestant de la mise à la terre des réservoirs et de documents attestant la conformité des réservoirs à la norme NF EN 13616 ou équivalent.

→ Réponse apportée par l'exploitant par courrier pour l'ensemble des points

# Bilan des inspections réalisées en 2014

- **Inspection du 14 novembre 2014 (1/3)**
  - **Objet :**
    - Vérification des suites de l'inspection du 15 novembre 2013 portant sur l'évaluation des mesures de maîtrise des risques associées au scénario de dégagement d'un nuage de chlore initié par un mélange accidentel d'acide sulfurique et de javel suite à une erreur de dépotage (installations de désodorisation);
    - Vérification de la mise en place du système de gestion de la sécurité et plus spécifiquement sur la gestion du retour d'expérience ;
    - Vérification des dispositions de l'arrêté du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques liés au vieillissement de certains équipements (réservoirs, tuyauteries, massifs et rétention de deux réservoirs, un détecteur de chute de pression)



# Bilan des inspections réalisées en 2014

- **Inspection du 14 novembre 2014 (2/3)**
  - Constats :
    - Les suites données à l'inspection précédente n'ont pas permis de :
      - Lever toutes les non-conformités portant sur la mise en place d'opérations de contrôle sur les tuyauteries enterrées de la zone biogaz.
      - Répondre à l'arrêté de mise en demeure du 3 février 2014 portant sur la refonte de la zone biogaz. L'exploitant informe l'inspection de l'impossibilité de respecter les échéances fixées par l'arrêté de mise en demeure.
        - Il est demandé à ce que l'exploitant précise les raisons qui le conduisent à ne pas respecter les délais et les mesures prévues pour limiter la dérive des délais notamment (ceux concernant les travaux).



# Bilan des inspections réalisées en 2014

- **Inspection du 14 novembre 2014 (3/3)**
  - Constats :
    - Des non-conformités (NC) portant sur la prévention des risques liés au vieillissement
      - 1 NC sur les réservoirs et plus spécifiquement sur le manque d'informations dans la constitution de l'état initial (documents récapitulant les informations techniques des réservoirs)
      - 3 NC sur les cuvettes de rétention et massifs des 2 réservoirs d'hypochlorite de sodium sur la non exhaustivité de l'état initial et sur l'absence de plan d'inspection et de programme
    - 9 remarques portant sur la prévention des risques liés au vieillissement des tuyauteries, des réservoirs et du détecteur de chute de pression ainsi que sur la gestion du retour d'expérience.

→ Réponse partielle de l'exploitant



# Exercice POI 2015

- 1 exercice POI réalisé le 21 mai 2015 en présence de l'inspection (6 par an)
  - focalisé sur la mise en place et l'organisation du poste de commandement avancé. Objectif : familiariser les opérateurs avec ce type d'exercice
  - Préconisations de l'inspection : réaliser un exercice supplémentaire une fois par an permettant de tester l'intégralité de la mise en œuvre du POI à partir de 2016.

# Examen des études reçues

- Étude dévoiement réseaux biogaz (rendu nécessaire par la construction de la nouvelle file de traitement biologique sur le site de Seine Aval)
  - → courrier prenant acte des modifications
- Mise en place d'un dispositif passif en amont de la cuve de javel de façon à rendre physiquement impossible le mélange d'eau de Javel avec les produits acides employés sur le site de Seine-Aval.

- IIC a acté par courrier que:

Dispositif permet l' exclusion des phénomènes dangereux de mélange au titre de la maîtrise de l'urbanisation.

Scénarios à conserver pour la démarche de maîtrise des risques à la source et PPI

- Pris en compte dans la révision de l'étude des dangers

# Actualité

- Demande de prorogation de délais de la mise en demeure du 3 février 2014 en raison de la procédure marché public (demande de report de 2 des 3 candidats)
  - délai supplémentaire accordé :
    - report d'un an pour la solution technique retenue pour la refonte et ordre de service de lancement des travaux)
    - report de 9 mois pour la mise en service du réseau de transport de biogaz et la neutralisation des deux tronçons

# Perspectives 2015 - 2016

- une inspection portant sur le système de gestion de la sécurité, suites des inspection précédentes, le vieillissement et sûreté des installations
- Instruction de l'étude des dangers révisée et ses compléments apportés en juin 2015
- Proposition d'un arrêté de prescriptions complémentaires actant les éléments de l'étude des dangers révisée et encadrant les dépôts de réactifs liés aux installations de prétraitements et à la nouvelle fille de traitement biologique.

